

LICENCE L3 DROIT ÉCONOMIE GESTION - MENTION GESTION - PARCOURS DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE APPLIQUÉE (LG036 P4)

TYPE DE DIPLÔME

Licence (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +3

ACCESSIBLE EN :

Formation continue
VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Gestion des ressources humaines

Domaine : Gestion et Management

Objectifs

L'objectif professionnel de ce parcours est d'assurer une solide formation juridique en droit du travail et de la protection sociale, liée à la pratique de ce droit, et de permettre le traitement de ses implications en entreprise. En effet les évolutions constantes de ce droit, dont les enjeux concernent aussi bien les employeurs que les salariés, nécessitent des formations de praticiens adaptées à des contextes variés et évolutifs.

Le titulaire de ce parcours de licence est en capacité de suivre les évolutions juridiques, de comprendre la portée des réglementations, de pouvoir les analyser et les présenter et de mettre en place les implications en découlant, que ce soit dans le domaine du droit du travail, de la sécurité sociale, ou de la prévoyance complémentaire. Il doit être en mesure de prendre ou suggérer toutes mesures pour éviter les litiges.

ÉTABLISSEMENT

IPST CNAM

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Pôle Accueil Information Orientation
Tel. 05 62 25 52 00
contact@ipst-cnam.fr

Savoir-faire et compétences

Son contenu, à la fois théorique et pratique, appuyé sur une expérience professionnelle, permet d'appréhender l'ensemble des droits et obligations concernant employeurs et salariés dans les domaines du travail et de la protection sociale, assurant ainsi une solide formation juridique et une réelle compétence professionnelle.

La spécialisation DTPSA de la licence STS, mention Ressources humaines, relations sociales et organisations, permet :

- soit une sortie à bac+3 offrant des débouchés professionnels dans les domaines suivants : assistant dans une direction ressources humaines ou juridique, responsable d'administration du personnel, d'un service paye, assistant dans un organisme social ou une collectivité locale, assistant dans un cabinet d'avocats, conseiller dans une organisation professionnelle, responsable d'une petite ou moyenne association, dans tous les secteurs professionnels,
- soit l'accès à l'une des mentions du Master STS du Cnam (notamment la future mention professionnelle de Droit du travail et de la protection sociale, en cours d'élaboration) ou d'autres masters spécialisés dans ces questions dans l'objectif d'aboutir à une spécialisation plus approfondie.
- soit l'accès à un diplôme de Responsable juridique, option droit social, permettant une spécialisation plus approfondie, à vocation professionnelle.

Condition d'accès

Les conditions d'accès direct en L3 sont les suivantes :

- soit être titulaire des 120 crédits des L1 et L2 d'une licence DEG ou SHS ;
- soit être titulaire d'un diplôme Bac+2 (Diplôme du Cnam ou autre) ou d'une certification de niveau III enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles ou reconnue équivalente ;
- soit justifier d'un niveau de formation Bac+2 (VES).

Pré-requis (aucune connaissance en Droit)

DRA001 : présentation générale du droit ou DRS003 : droit social

FPG001 : initiation au management et gestion des ressources humaines

Perspectives professionnelles

spécialiste en droit social

assistant dans un cabinet d'avocat, un organisme social,

responsable d'une petite organisation, dans tous les secteurs professionnels

collaborateur dans un organisme professionnel, syndicat de salariés ou d'employeurs